



Communications
Canada



Le gouvernement fédéral et l'enregistrement sonore



Canada

Table des matières

Introduction

Ministère des Communications	1
Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES)	1
Programme d'initiatives culturelles (PIC)	2
Conseil des arts du Canada	3
Aide aux artistes et organismes artistiques	3
Office des tournées	3
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada	5
Programme de promotion artistique	5
Programme de développement des marchés de l'exportation (PDME)	7
Société pour l'expansion des exportations (SEE)	8
Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF)	9
Nouveaux exportateurs vers le sud des États-Unis (NEXUS)	10
Service des délégués commerciaux du Canada	11
Programme d'apports technologiques (PAT)	13
Industrie, Sciences et Technologie Canada	15
<i>La Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)</i>	15
Emploi et Immigration Canada	17
Programme de développement de l'emploi (PDE)	17
Affaires indiennes et du Nord Canada	19
Programme de subventions aux affaires culturelles	19
Banque fédérale de développement	21
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	23
Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA)	25

Introduction

En 1986, le Ministère des Communications mettait sur pied le Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES). Bien connu des intervenants de l'industrie, parce qu'il apporte une aide directe à la production et à la commercialisation des produits musicaux canadiens, le PADES n'en demeure pas moins l'un des nombreux outils mis de l'avant par le gouvernement du Canada afin d'offrir aux entreprises d'ici les meilleures conditions de développement possibles.

Ainsi, par l'entremise d'autres ministères ou agences à vocation internationale, économique ou sociale, il existe divers programmes d'aide susceptibles d'encourager l'essor de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore. C'est afin de mieux faire connaître ces programmes que le ministère des Communications publie la présente brochure. Une vue d'ensemble des programmes, leurs objectifs, les formes d'aide disponibles de même que les coordonnées sont autant d'informations qui devraient permettre aux gens de l'industrie de l'enregistrement sonore de s'y retrouver plus facilement et rapidement en matière d'aide gouvernementale.



Ministère des Communications

1) Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES)

Ce programme d'aide comporte huit volets :

- I Aide à la production d'enregistrements sonores
- II Aide à la production de vidéoclips
- III Aide à la production d'émissions radiophoniques souscrites
- IV Aide aux tournées à l'étranger
- V Aide à la production d'enregistrements sonores de musique spécialisée
- VI Aide à la commercialisation à l'étranger
- VII Aide au développement des entreprises
- VIII Aide à la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée

Renseignements

Pour les volets I, II, III et IV :

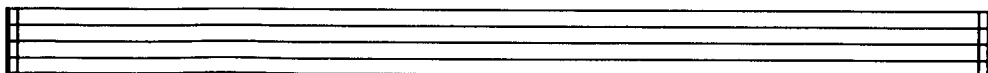
MUSICACTION
4211, rue Sainte-Catherine ouest
WESTMOUNT (Québec)
H3Z 1P6
Tél. : (514) 937-3992

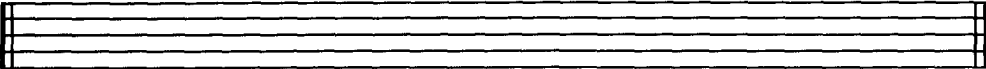
ou

FACTOR
100, rue Lombard, suite 304
TORONTO (Ontario)
M5C 1M3
Tél. : (416) 368-8678

Volet V :

Conseil des arts du Canada
Service de la musique
99, rue Metcalfe
OTTAWA (Ontario)
K1P 5V8
Tél. : (613) 598-4352





Volets VI, VII et VIII :

Programme d'aide au développement
de l'enregistrement sonore
Ministère des Communications
295, rue St-Paul est
MONTRÉAL (Québec)
H2Y 1H1
Tél. : (514) 283-2873

2) Programme d'initiatives culturelles

Le programme fournit une aide aux organismes professionnels canadiens à vocation culturelle, sans but lucratif et incorporés. Les projets d'aide à l'immobilisation présentés par les gouvernements provinciaux, territoriaux ou municipaux ou par des administrations régionales sont également considérés.

Forme d'aide

- utilisation innovatrice, mise au point et application de nouvelles techniques dans le cadre des activités des organismes professionnels canadiens à vocation culturelle
- construction ou rénovation d'installations culturelles ou achat d'équipement ayant un effet direct et immédiat sur les activités de l'organisme
- festivals et événements culturels spéciaux de portée nationale
- projets visant à renforcer la gestion des organismes professionnels canadiens à vocation culturelle

Renseignements

Programme d'initiatives culturelles
Ministère des Communications

Immeuble Journal nord
300, rue Slater
OTTAWA (Ontario)
K1A 0C8
Tél. : (613) 990-4170



Conseil des arts du Canada

1) Aide aux artistes et organismes artistiques

Le Conseil des Arts fournit une gamme étendue de subventions et de services aux artistes et organismes artistiques professionnels du Canada dans les domaines de la danse, des arts médiatiques, de la musique, de l'opéra, du théâtre, de la création littéraire, de l'édition et des arts visuels.

Renseignements

Conseil des arts du Canada
Service des communications
99, rue Metcalfe
C.P. 1047
OTTAWA (Ontario)
K1P 5V8
Tél. : (613) 598-4365 ou (613) 598-4366

2) Office des tournées

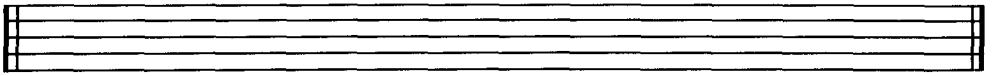
Forme d'aide

a) Aide aux tournées

L'Office des tournées veut promouvoir activement la diffusion et l'appréciation des réalisations des artistes et compagnies de spectacles auprès du plus grand nombre possible de Canadiens. Pour ce faire, il accorde des subventions et offre des services aux compagnies et artistes des arts de la scène qui présentent des spectacles en tournée au Canada.

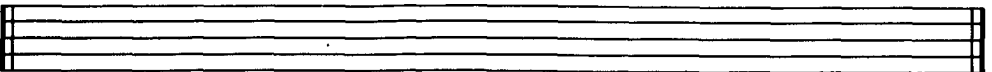
b) Concerts Canada

Le programme Concerts Canada, par l'entremise de subventions d'encouragement, de départ et de promotion professionnelle, vise à aider les sociétés de gérance d'artistes et à encourager les gérants d'artistes à promouvoir la carrière des artistes canadiens dans le domaine de la musique classique.



Renseignements

Conseil des arts du Canada
Office des tournées
Bureau de la musique
99, rue Metcalfe
C.P. 1047
OTTAWA (Ontario)
K1P 5V8
Tél. : (613) 598-4342





Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

1) Programme de promotion artistique

Le Programme de promotion artistique est un élément important du Programme ministériel de relations culturelles internationales qui vise à prolonger et à compléter les objectifs nationaux dans les domaines politique, économique et culturel.

Ce programme offre une aide financière à des compagnies, groupes, artistes et auteurs admissibles qui proposent des projets de tournées, visites, expositions ou échanges internationaux qui répondent aux priorités du ministère.

Forme d'aide

a) L'enregistrement sonore

Une aide financière est offerte aux compagnies, artistes et groupes qui font partie de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore. La demande de subvention doit comprendre une description précise du projet et un budget détaillé indiquant toutes les sources possibles de financement.

L'aide financière est offerte en vue d'encourager les activités suivantes :

- les activités de promotion et de commercialisation de l'industrie lors des foires commerciales internationales majeures (par exemple : MIDEM et le New Music Seminar à New York)
- la participation d'acheteurs étrangers potentiels à des forums commerciaux canadiens portant directement sur l'accès des produits de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore aux marchés étrangers
- les tournées de promotion d'artistes canadiens lors du lancement à l'étranger de leurs enregistrements sonores



b) Le domaine musical

Une aide financière est offerte aux compagnies, groupes et artistes canadiens dans le domaine de la musique qui désirent se produire à l'étranger. Les demandes d'aide doivent être envoyées au moins trois mois, mais préférentiellement sept mois, avant le 1^{er} avril de chaque année. Sont admissibles tous les artistes, groupes ou compagnies ayant les capacités administratives voulues pour mener à bien un projet d'envergure, possédant déjà l'expérience de tournées nationales ou internationales et dont l'excellence artistique est reconnue à l'échelle nationale. La priorité sera accordée aux projets de tournée :

- qui s'appuient sur un intérêt concret à l'étranger, par exemple, un engagement de principe d'un organisme d'accueil reconnu et en mesure de garantir des revenus raisonnables conformément aux pratiques commerciales
- d'une durée d'au moins deux semaines et visant à développer un marché déterminé
- mettant en scène des œuvres canadiennes de la plus haute qualité
- dont l'organisation sera assurée par un agent ou un coordonnateur professionnel canadien de tournées

Par ailleurs, le programme peut exceptionnellement accorder une aide financière à des projets :

- d'exploration de marchés par un agent ou un imprésario canadien
- ne constituant pas une tournée, mais permettant la participation d'artistes canadiens à des événements artistiques d'envergure internationale
- d'invitation à des personnalités étrangères à participer à un événement majeur à caractère international qui a lieu au Canada



Renseignements

Direction de la promotion artistique
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson (C-2)
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 992-9948

2) Programme de développement des marchés de l'exportation (PDME)

Le PDME soutient toute une gamme d'activités visant à aider les exportateurs canadiens, actuels ou potentiels, du secteur privé à intensifier leurs activités de promotion commerciale sur les marchés étrangers et à y accroître leurs ventes de produits et de services canadiens. Le programme atteint cet objectif en partageant avec les entreprises les frais associés aux activités de commercialisation, diminuant ainsi les risques que présente la pénétration d'un marché étranger.

Forme d'aide

Le PDME distingue deux grandes catégories d'activités pour lesquelles une aide financière est offerte.

a) Activités mises en marche par l'industrie

- participation à des foires commerciales reconnues, à l'étranger
- voyages d'étude de marchés à l'extérieur du Canada
- visites d'acheteurs et de représentants étrangers au Canada
- soumissions pour un projet à l'étranger ou préparation d'une proposition à l'étape précontractuelle
- création de bureaux de vente à l'étranger
- autres projets novateurs de commercialisation



b) **Activités parrainées par le gouvernement**

- missions et foires commerciales à l'étranger
- visites de représentants d'entreprises étrangères au Canada

Renseignements

S'adresser à l'un des Centres de commerce international dont la liste figure à la page 12.

3) Société pour l'expansion des exportations (SEE)

La SEE fournit aux exportateurs canadiens une vaste gamme de services de financement, d'assurance et de garantie.

Forme d'aide

La SEE peut assurer les biens et services (y compris les exportations invisibles telles que la vente des droits sur un brevet d'invention, une marque de commerce ou un droit d'auteur) vendus à crédit à court ou à moyen terme.

La SEE a des programmes d'assurance à l'exportation qui visent à protéger les investissements outre-mer et offrent une protection contre les versements en souffrance de la part d'acheteurs étrangers :

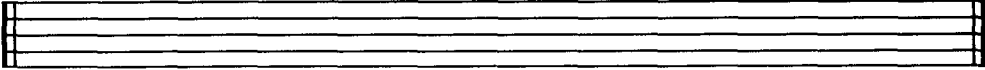
- assurance-crédit à l'exportation
- assurance-caution de bonne fin
- assurance-investissement à l'étranger

Renseignements

Société pour l'expansion des exportations
Administration centrale
151, rue O'Connor
C.P. 655
OTTAWA (Ontario)
K1P 5T9

Tél. : (613) 598-2500

Télécopieur : (613) 237-2690



Société pour l'expansion des exportations
One Bentall Centre
505, rue Burrard, bureau 1030
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V7X 1M5
Tél. : (604) 688-8658 Télécopieur : (604) 688-3710

Société pour l'expansion des exportations
Bow Valley Square III
255, 5^e Avenue sud-ouest, bureau 2140
CALGARY (Alberta)
T2P 3G6
Tél. : (406) 294-0928 Télécopieur : (406) 294-1133

Société pour l'expansion des exportations
Édifice de la Banque Nationale
156, rue York, bureau 810
C.P. 810
TORONTO (Ontario)
M5H 3S5
Tél. : (416) 364-0135 Télécopieur : (416) 862-1267

Société pour l'expansion des exportations
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2724
C.P. 124
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1C3
Tél. : (514) 878-1881 Télécopieur : (514) 878-9891

4) Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF)

Le programme NEEF consiste en un cours intensif sur les aspects essentiels de l'exportation vers les États-Unis. Son objectif est d'encourager les petites et moyennes entreprises canadiennes qui n'ont pas, à l'heure actuelle, d'activités d'exportation à se tourner vers les marchés situés de l'autre côté de la frontière.



Forme d'aide

La durée d'une mission NEEF varie d'un à trois jours et se compose des initiatives suivantes :

- déplacement vers la frontière américaine et/ou vers le consulat du Canada le plus proche ou vers une autre ville dans le territoire du consulat
- séance d'information sur les formalités appliquées à la frontière
- exposé donné par un représentant d'une entreprise, un agent de vente ou un acheteur des États-Unis
- séance d'information sur les marchés locaux donnée par des agents de commerce du consulat
- entrevues individuelles avec des clients ou des distributeurs éventuels

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada assume les frais de transport ainsi que tous les autres frais reliés au NEEF, alors que les coûts pour les participants se limitent aux frais d'hôtel et dépenses personnelles.

Renseignements


S'adresser à l'un des Centres de commerce international dont la liste figure à la page 12.

5) Nouveaux exportateurs vers le sud des États-Unis (NEXUS)

Ce programme s'adresse aux entreprises qui commercent traditionnellement avec les États américains limitrophes afin de les amener à étendre leurs activités aux États du sud des États-Unis.

Forme d'aide

La mission NEXUS a pour but d'élaborer des programmes permettant aux entreprises d'établir des réseaux de distribution et de vente. Elle peut axer ses efforts sur un événement particulier, comme une foire commerciale. La mission



peut aussi envisager la possibilité d'organiser un colloque ou un atelier en invitant des conférenciers qui élaboreront sur les possibilités commerciales ou qui décriront les nouvelles tendances et les caractéristiques du marché.

Chaque mission, d'une durée variant de trois à quatre jours, réunira un groupe de dix à vingt entreprises œuvrant de préférence dans le même secteur. À l'instar du programme NEEF, les participants sont tenus de payer leur chambre d'hôtel et d'assumer leurs frais de séjour.

Renseignements

S'adresser à l'un des Centres de commerce international dont la liste figure à la page 12.

6) Service des délégués commerciaux du Canada

Ce service est formé de plus de 800 agents répartis dans quelque 112 villes à l'étranger et 11 villes canadiennes. Le délégué commercial a pour fonction principale d'aider les entreprises canadiennes à se lancer dans la vente à l'exportation ou à accroître leurs ventes sur les marchés internationaux.

Forme d'aide

Les délégués commerciaux à l'étranger peuvent vous aider à :

- déterminer les débouchés qui s'offrent à vos produits et services
- promouvoir votre entreprise auprès de clients locaux
- négocier un marché en vous recommandant des experts techniques
- aider à résoudre vos problèmes relatifs aux droits de douane, aux taxes ou aux changes étrangers
- aider et conseiller dans votre recherche de partenaires pour créer des co-entreprises ou pour fabriquer un produit sous licence
- organiser vos voyages à l'étranger en vous donnant des conseils pratiques

Renseignements

S'adresser à l'un des Centres de commerce international dont la liste figure ci-dessous.

Centres de commerce international

- | | |
|--|---|
| Centre de commerce international
650, rue Georgia ouest, pièce 900
C.P. 11610
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V6B 5H8
Téléphone : (604) 666-0434
Télocopieur : (604) 666-8330 | Centre de commerce international
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, pièce 3800
C.P. 247
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-8185
Télocopieur : (514) 283-3302 |
| Centre de commerce international
Canada Place
9700, avenue Jasper, pièce 540
EDMONTON (Alberta)
T5J 4C3
Téléphone : (403) 495-4782
Télocopieur : (403) 495-4507 | Centre de commerce international
Place Assumption
770, rue Main
C.P. 1210
MONCTON (Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
Téléphone : (506) 857-6452
Télocopieur : (506) 857-6429 |
| Centre de commerce international
510, 5 ^e Rue sud-est, pièce 1100
CALGARY (Alberta)
T2P 3S2
Téléphone : (403) 292-6660
Télocopieur : (403) 292-4578 | Centre de commerce international
1496, rue Lower Water
C.P. 940, succursale M
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Téléphone : (902) 426-7540
Télocopieur : (902) 426-2624 |
| Centre de commerce international
105, 21 ^e Rue est, 6 ^e étage
SASKATOON (Saskatchewan)
S7K 0B3
Téléphone : (306) 975-4353
Télocopieur : (306) 975-5334 | Centre de commerce international
Confederation Court Mall
134, rue Kent, pièce 400
C.P. 1115
CHARLOTTETOWN (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Téléphone : (902) 566-7400
Télocopieur : (902) 566-7450 |
| Centre de commerce international
330, avenue Portage, 8 ^e étage
C.P. 981
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 2V2
Téléphone : (204) 983-8036
Télocopieur : (204) 983-2187 | Centre de commerce international
90, avenue O'Leary
C.P. 8950
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Téléphone : (709) 772-5511
Télocopieur : (709) 772-2373 |
| Centre de commerce international
Immeuble Dominion Public
1, rue Front ouest, 4 ^e étage
TORONTO (Ontario)
M5J 1A4
Téléphone : (416) 973-5053
Télocopieur : (416) 973-8161 | |



8) Programme d'apports technologiques (PAT)

Le PAT favorise l'acquisition de l'innovation technologique étrangère requise pour concevoir des produits, des procédés ou des services canadiens nouveaux ou améliorés.

Forme d'aide

a) Services du PAT à l'étranger

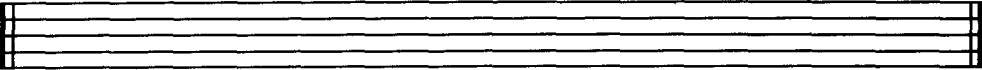
Des agents spécialement désignés dans plusieurs missions diplomatiques du Canada :

- répondront aux demandes particulières de Canadiens qui veulent trouver des sources étrangères de technologie et connaître les possibilités de collaboration
- feront en sorte que les partenaires éventuels puissent se rencontrer ou discuter des aspects techniques, commerciaux et juridiques de certains transferts de technologie
- fourniront tout autre soutien requis par les bénéficiaires canadiens

b) Fonds du PAT

Le Fonds du PAT peut servir à subventionner des activités (les dépenses sont normalement partagées entre le PAT et les organismes participants) comme :

- des visites exploratoires en vue d'acquérir une connaissance approfondie d'innovations étrangères ou de préparer et de réaliser le transfert d'une technologie au Canada
- des visites de travail faites par des scientifiques et des ingénieurs canadiens auprès d'organismes étrangers en vue d'obtenir une expérience pratique dans le développement et l'application d'une technologie requise au Canada

- 
- des visites de travail d'experts étrangers au Canada lorsque l'organisation canadienne qui les reçoit est susceptible de bénéficier grandement de leurs compétences
 - des missions exploratoires visant à produire des technologies nouvelles qui présentent un intérêt pour le Canada

Renseignements

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Programme d'apports technologiques
Direction des sciences, de la technologie et des communications
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 996-0971



Industrie, Sciences et Technologie Canada

La Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)

A pour but de venir en aide aux petites entreprises afin qu'elles puissent obtenir des prêts à moyen terme leur permettant de financer certaines améliorations qu'elles souhaitent apporter à leurs immobilisations. Ces prêts sont accordés directement par les banques à charte ou d'autres organismes et prêteurs approuvés. La LPEE établit l'entente sur le partage de la perte entre les prêteurs et le gouvernement fédéral.

Forme d'aide

Les prêts, dont la valeur maximale est de 100 000 \$, sont consentis en vue de financer :

- l'achat des terrains nécessaires à l'exploitation d'une petite entreprise commerciale
- la construction, l'achat, la rénovation, l'amélioration, la modernisation ou l'agrandissement de locaux
- l'achat, l'installation, la rénovation, l'amélioration ou la modernisation d'outillage fixe ou mobile

Renseignements

On peut obtenir les formules de demande auprès des banques à charte et autres prêteurs approuvés.

Pour plus de renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, s'adresser à :

Administration des prêts aux petites entreprises

Industrie, Sciences et Technologie Canada

235, rue Queen, 8^e étage

OTTAWA (Ontario)

K1A 0H5

Tél. : (613) 995-5540

ou au bureau local d'Industrie, Sciences et Technologie Canada le plus près.



Emploi et Immigration Canada

Programme de développement de l'emploi (PDE)

Le programme de développement de l'emploi vise à accroître les possibilités d'emploi des chômeurs canadiens de longue date et des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi par l'entremise d'une formation alliant expérience de travail et acquisition de compétences.

Forme d'aide

a) Les projets généraux

On accorde une contribution aux employeurs qui mettent en œuvre des projets offrant à un minimum de trois chômeurs de longue date (ou bénéficiaires d'aide sociale) un programme de formation et d'expérience pratique dans des emplois déterminés.

b) Emplois subventionnés individuellement

On accorde des subventions aux employeurs qui embauchent des chômeurs ou des personnes recevant de l'aide sociale, incluant des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi (une personne défavorisée étant une personne qui fait face à des obstacles d'ordre social ou culturel sur le plan de l'emploi), pour combler des postes nouvellement créés ou pour combler des vacances courantes, et qui offrent à ces travailleurs une combinaison de formation et d'expérience pratique dans un travail particulier.

c) Formation

On accorde des subventions en vue de cours dans des établissements de formation publics et privés.

Renseignements

Veillez communiquer avec le bureau de la Planification de l'emploi ou le Centre d'emploi du Canada le plus près.



Banque fédérale de développement

La Banque fédérale de développement (BFD) est une société d'État dont le rôle est de promouvoir et d'aider les petites et moyennes entreprises au Canada. Elle offre des services de prêts, de capital de risque et de gestion-conseil.

Forme d'aide


- prêts à terme et cautionnements
- financement des comptes clients à l'exportation
- participation au capital-actions
- consultation en gestion
- planification stratégique
- préparation de demandes de financement
- guides d'autoplanification
- formation en gestion
- initiatives locales pour le développement d'entreprises

Renseignements

Banque fédérale de développement
601, rue Hastings ouest, suite 700
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V6B 5G9
Tél. : (604) 666-7800

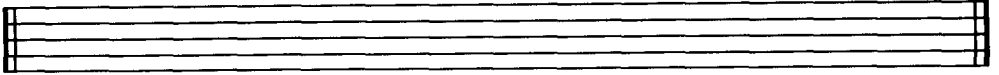
Banque fédérale de développement
155, rue Carlton, suite 1200
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 3H8
Tél. : (204) 983-7811

Banque fédérale de développement
777, rue Bay, 29^e étage
TORONTO (Ontario)
M5G 2C8
Tél. : (416) 973-1144



Banque fédérale de développement
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, suite 4600
C.P. 190
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1C8
Tél. : (514) 283-3657

Banque fédérale de développement
Scotia Square
Tour Cogswell, suite 1400
C.P. 1656
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z7
Tél. : (902) 426-7860



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest vient en aide aux individus et aux organismes de n'importe quel secteur dont le projet contribue à la diversification de l'économie de cette région. Par exemple, les projets peuvent toucher le développement de nouveaux produits, marchés et technologies, l'amélioration de la productivité et l'importation, que ce soit dans les secteurs de la fabrication ou des services.

Forme d'aide

L'aide prend la forme de subventions, de prêts et de garanties de prêts. Le Bureau fournit une aide financière pour la recherche et le développement, le remplacement des importations de même que pour le lancement, la modernisation et l'expansion d'une entreprise. Les projets suivants sont également admissibles :

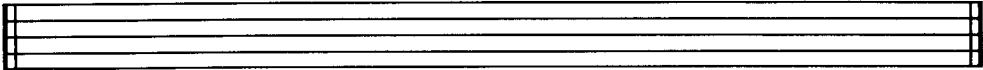
- l'achat d'un terrain, d'un édifice et d'équipement
- la main-d'œuvre
- le marketing
- les études de faisabilité

Renseignements

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Tour Bentall 4
1055, rue Dunsmuir, suite 1200
C.P. 49276
VANCOUVER (Colombie-Britannique)
V7X 1L3
Tél. : (604) 666-6256

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Canada Place
9700, avenue Jasper, suite 1500
EDMONTON (Alberta)
T5J 4H7
Tél. : (403) 495-4164





Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Édifice S.J. Cohen
119, 4^e Avenue sud, suite 601
C.P. 2025
SASKATOON (Saskatchewan)
S7K 3S7
Tél. : (306) 975-4373

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Édifice The Cargill
240, avenue Graham, suite 712
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 2L4
Tél. : (204) 983-4472



Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA)

L'APECA est une agence fédérale de développement dont le but est d'accorder de l'aide aux entrepreneurs de la région de l'Atlantique. Son programme Action apporte une assistance financière aux entrepreneurs de PME qui manifestent des idées novatrices et qui cherchent à accroître la compétitivité ou à augmenter les ventes.

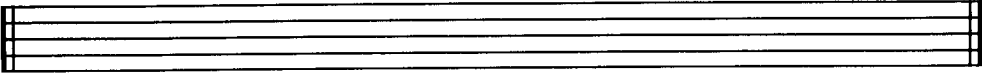
Forme d'aide

- assurance-prêt
- réduction des frais d'intérêt
- services d'appoint aux entreprises
- études commerciales
- aide à l'innovation
- nouvel établissement, agrandissement, modernisation
- lancement d'un nouveau produit

Renseignements

Siège social de l'APECA
Centre Croix Bleue
644, rue Main
MONCTON (Nouveau-Brunswick)
E1C 9J8
Tél. : (506) 857-6523 ou 1-800-561-7862

APECA
590, rue Brunswick
C.P. 578
FREDERICTON (Nouveau-Brunswick)
E3B 5A6
Tél. : (506) 452-3184 ou 1-800-561-4030



APECA
1801, rue Hollis, bureau 600
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 3C8
Tél. : (902) 426-8361 ou 1-800-565-1228

APECA
Entreprise Cap-Breton
15, rue Dorchester
C.P. 2001
SYDNEY (Nouvelle-Écosse)
B1P 6K7
Tél. : (902) 564-3614 ou 1-800-565-9460

APECA
75, rue Fitzroy, 3^e étage
CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É)
C1A 1R6
Tél. : (902) 566-7492 ou 1-800-565-0228

APECA
Atlantic Place
215, rue Water, pièce 801
C.P. 1060, succursale C
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1C 5M5
Tél. : (709) 772-2751 ou 1-800-563-5767